



## Modalités d'admission aux tests d'entrée Session 2024

**Du lundi 17 au mercredi 19 juin 2024**

- Dépôt du **dossier en ligne** jusqu'au **lundi 3 juin 2024 inclus**.
- **Envoi** des épreuves de production musicale et de pratique vocale.
- **Convocation** sur site pour les épreuves écrites et orales.

### ADMISSIBILITE :

#### Envoi

La **production musicale** (instrumentale ou vocale) et la **pratique vocale** prendront la forme d'une prestation filmée (caméra fixe, sans montage). Ces vidéos seront à **déposer sur un drive avant le vendredi 14 juin 2024**. Un lien de partage de fichier sera communiqué à chacun.e d'entre vous.

#### Convocation

Les tests d'admissibilité de **culture musicale** ainsi que de **formation musicale et déchiffrage vocal** se dérouleront le **mardi 18 juin 2024**.

Après délibération du jury, les résultats seront communiqués par courriel à tou.te.s les candidat.e.s le mardi 18 juin. Cela vaudra convocation pour les admissibles.

### ADMISSION :

La **mise en situation d'expression orale** et l'**entretien** se tiendront le **mercredi 19 juin 2024** selon un ordre de passage établi.



Un descriptif détaillé du déroulement de ces tests d'entrée vous sera communiqué via une **annexe 4** (valant convocation) à compter du 3 juin 2024.

Les candidat.e.s rencontrant une difficulté technique pour postuler et/ou monter leur dossier peuvent demander assistance en écrivant un courriel avant le **3 juin 2024** à [nicolas.roy@univ-tlse2.fr](mailto:nicolas.roy@univ-tlse2.fr) et en signalant la nature du problème rencontré :

- Pas de caméra pour réaliser les vidéos demandées (webcam, smartphone, appareil photo).
- Manque d'espace pour réaliser ces mêmes vidéos dans de bonnes conditions.
- Autre (préciser).

Pour toutes questions administratives, merci de nous contacter à [ifmi@univ-tlse2.fr](mailto:ifmi@univ-tlse2.fr).

